



COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Samedi 25 juin 2022

Salle C du Complexe Sportif François Bernard

Président : Anthony POISSONNEAU.

Membre du Conseil d'administration présents : Marina AULNETTE, Maryline CRUARD, Sonia LEBOUCHER, Lolita ROUAUD, Antoine BOUHIRON, Jean-Jacques CHOUTEAU, Éric HYE, Max JAUNAY, Sébastien POURTAUD

Absents excusés : Johann DESMARRES, Jean-Yves BODINEAU

Personnes présentes : 57 personnes

1. ACCUEIL DE PARTICIPANTS :

- Anthony a souhaité remercier l'ensemble des personnes présentes à l'Assemblée Générale.

2. APPROBATION DU PV DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2021 :

- PV Approuvé

3. RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT : Anthony POISSONNEAU

- Anthony a souhaité commencer par un point positif, c'est le développement de l'école de football cette année. La qualité de l'encadrement a mis du temps à se mettre en place durant la saison mais il en sort une grande satisfaction que ce soit des éducateurs, de nos jeunes et de leurs parents.
- Le bilan est également très positif du côté de nos féminines avec un bon développement grâce aux éducatrices et éducateurs de nos catégories féminines.
- Nos U15 et U17 garçons ont eu quelques soucis lors du début de saison mais ont su se ressaisir pour faire une belle fin de saison.
- Nos U19 terminent premier de leur dernière phase de championnat. Malgré les complications qu'ils ont connues tout au long de la saison en ce qui concerne les éducateurs et les effectifs.
- Nos U18F et nos seniors féminines font également une très belle fin de saison
- En ce qui concerne nos seniors garçons, notre senior 3 a fait une saison presque parfaite avec une montée méritée en Départemental 4 et notre équipe réserve se maintient en Départemental 3. Pour notre équipe première, Anthony explique que la descente en départemental 2 n'est qu'une étape mais pas une fin en soi. L'arrivée de Guillaume PAQUEREAU en tant que responsable senior va permettre de retrouver les valeurs du maillot vert et blanc. Anthony termine en disant que les portes des seniors sont ouvertes pour toute personne souhaitant s'investir dans nos équipes.
- Anthony conclura par une belle montée de nos vétérans en Départemental 3, alors félicitations !



4. RAPPORT DU TRÉSORIER : Antoine BOUHIRON

a. BILAN SAISON 2021-2022

Antoine a commencé par la présentation du tableau des comptes de résultat ci-dessous.

- Nous sommes en déficit de 4 828€ en cette fin de saison. Ce déficit s'explique par le fait que nous avons acheté les équipements pour les licenciés de l'année prochaine en se basant sur le nombre de licenciés de cette année. Nous avons fait la même démarche l'année dernière et nous avons amorti les dépenses sur le début de saison grâce aux prix des licences.
- Nous avons fait une bonne année au niveau des ventes du bar, des brioches, de la soirée du club et des nombreux autres événements que nous avons eu cette année. On peut tous se féliciter pour ça.
- On peut également se féliciter sur le nombre de licenciés de cette année qui était de 444 cela a été une surprise et nous en sommes très contents.
- L'intervention d'un participant sur le chiffre du sponsoring et du mécénat qui est assez bas. Dans un premier temps, Antoine explique que ce chiffre représente que du sponsoring ou du mécénat financier et n'est pas compris l'achat d'équipements comme des jeux de maillots, etc. De plus, Anthony ajoute que le club souhaite développer le sponsoring et le mécénat l'année prochaine grâce à Éric HYE.



AS Ponts de Cé Football
Imprimé le 25/06/2022

Visualisation du Compte de résultat global du 01/07/2021 au 30/06/2022

CHARGES	MONTANT	PRODUITS	MONTANT
60-Achat	56 007 €	70-Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	40 017 €
Achats d'études et de prestations de services	740 €	Prestation de services	7 822 €
Achats non stockés de matières et de fournitures (eau ; énergie)	0 €	Vente de marchandises	32 195 €
Achats de marchandises	53 683 €	Produits des activités annexes	0 €
Fourniture d'entretien et de petit équipement	1 584 €		
Autres fournitures	0 €		
61 - Services extérieurs	374 €	74- Subventions d'exploitation	33 744 €
Sous traitance générale	0€	Etat :	20 666 €
Locations	0€		
Entretien et réparation	0€	Région(s) :	0 €
Assurance	374 €		
Documentation	0€		
Divers	0€	Département(s) :	220 €
62 - Autres services extérieurs	30 443 €		
Rémunérations intermédiaires et honoraires	0 €	Commune(s) :	8 792€
Frais d'arbitrage	4 594 €	Subvention communauté de communes et agglomération	0 €
Déplacements, missions	13 150 €		
Autres	12 699 €		
63 - Impôts et taxes	0€	Fédération	916 €
Impôts et taxes sur rémunération	0€	Fonds européens	0 €
Autres impôts et taxes	0€	ASP	0 €
64- Charges de personnel	46 020 €	Autres	3 150 €
Rémunération des personnels	39 775 €	75 - Autres produits de gestion courante	40 834 €
Charges sociales	5 676 €	Dont cotisations	37 334 €
Autres charges de personnel	569 €	Autres	3 500 €
65- Autres charges de gestion courante	2 699 €	76 - Produits financiers	0 €
66- Charges financières	60 €	77 - Produits exceptionnels	16 180 €
67- Charges exceptionnelles	0 €	78 - Reprises sur amortissements et provisions	0 €

68- Dotation aux Amortissements (provisions pour renouvellement)	0€	79 - Transfert de charges	0 €
---	-----------	----------------------------------	------------

TOTAL DES CHARGES	135 603 €	TOTAL DES PRODUITS	130 775 €
86- Emplois des contributions volontaires en nature	0€	87 - Contributions volontaires en nature	0€
Secours en nature	0€	Dons en nature	0€
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	0€	Prestations en nature	0€
Personnel bénévole	0€	Bénévolat	0€
TOTAL DES CHARGES	135 603 €	TOTAL DES PRODUITS	130 775 €

Document à usage interne

b. BILAN PRÉVISIONNEL 2022-2023

Présentation du tableau prévisionnel de la saison 2022-2023.

Antoine explique qu'il s'attend à un développement des ventes de marchandises car cette année, nous avons fermé le bar pendant 2 mois par rapport à la crise sanitaire. Il y aura aussi une baisse de charges de personnel car le contrat d'un alternant s'arrête en décembre.



AS Ponts de Cé Football
Imprimé le 25/06/2022

Visualisation du Compte prévisionnel saison 2022 - 2023

CHARGES	MONTANT	PRODUITS	MONTANT
60-Achat	42 427 €	70-Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	44 200 €
Achats d'études et de prestations de services	630 €	Prestation de services	5 700 €
Achats non stockés de matières et de fournitures (eau ; énergie)	0 €	Vente de marchandises	38 500 €
Achats de marchandises	40 732 €	Produits des activités annexes	0 €
Fourniture d'entretien et de petit équipement	1 065 €		
Autres fournitures	0 €		
61 - Services extérieurs	370 €	74- Subventions d'exploitation	26 300 €
Sous traitance générale	0€	Etat :	15 000 €
Locations	0€		
Entretien et réparation	0€	Région(s) :	0 €
Assurance	370 €		
Documentation	0€		
Divers	0€	Département(s) :	0 €
62 - Autres services extérieurs	26 750 €		
Rémunérations intermédiaires et honoraires	0 €	Commune(s) :	8 500 €
Frais d'arbitrage	4 200 €	Subvention communauté de communes et agglomération	0 €
Déplacements, missions	12 100 €		
Autres	10 450 €		
63 - Impôts et taxes	0€	Fédération	800 €
Impôts et taxes sur rémunération	0€	Fonds européens	0 €
Autres impôts et taxes	0€	ASP	0 €
64- Charges de personnel	40 950 €	Autres	2 000 €
Rémunération des personnels	35 300 €	75 - Autres produits de gestion courante	34 300 €
Charges sociales	5 100 €	Dont cotisations	32 300 €
Autres charges de personnel	550 €	Autres	2 000 €
65- Autres charges de gestion courante	1 800 €	76 - Produits financiers	0 €
66- Charges financières	0 €	77 - Produits exceptionnels	7 497 €
67- Charges exceptionnelles	0 €	78 - Reprises sur amortissements et provisions	0 €
68- Dotation aux Amortissements (provisions pour renouvellement)	0€	79 - Transfert de charges	0 €

TOTAL DES CHARGES	112 297 €	TOTAL DES PRODUITS	112 297 €
86- Emplois des contributions volontaires en nature	0€	87 - Contributions volontaires en nature	0€
Secours en nature	0€	Dons en nature	0€
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	0€	Prestations en nature	0€
Personnel bénévole	0€	Bénévolat	0€
TOTAL DES CHARGES	112 297 €	TOTAL DES PRODUITS	112 297 €

Document à usage interne

c. POINT SUR NOS JEUNES EN CONTRAT

- Cette année, nous avons trois jeunes en alternance : Inès HUMEAU, Brenda VASSEUR et Arthur LEDANOIS.
- Antoine souhaite les remercier pour l'investissement qu'ils ont mis dans leur travail au sein de l'ASPC.
- Raphaël GUILLOUX-ARNAUDIES a été présent durant 8 mois à l'ASPC en contrat civique, il avait la charge de la catégorie U17.
- Arthur LEDANOIS commence un Brevet Moniteur de Football (BMF) en apprentissage au sein du club l'année prochaine, il sera responsable de la catégorie U15.



- L'année prochaine, l'ASPC accueille un nouveau contrat civique dès le 1^{er} octobre : Océan LE GOFF et il sera responsable de la catégorie U11.
- Le bureau a également annoncé qu'il rechercherait en septembre un deuxième contrat civique.
- Antoine a terminé en précisant que les portes sont toujours ouvertes pour des éducateurs bénévoles.

d. NOUVEAU SALARIÉ

- Après plusieurs entretiens, Victor LE GALLOU rejoint l'ASPC à partir du 15 août 2022.
- Benjamin nous quitte le 31 juillet 2022 pour partir dans un autre club, nous le remercions pour le travail qu'il a pu fournir durant ces 7 ans à l'ASPC.

5. RAPPORT DU SECRÉTAIRE : Jean-Jacques CHOUTEAU

- 444 licenciés comparé à l'année dernière, nous avons gagné 40 licenciés (+9,90%)
- 335 licenciés masculins et 89 licenciés féminines
- Nous avons eu plus de 300 jeunes sur nos terrains et nous avons eu pour rôle de les intégrer et de les faire grandir cette année.
- Une équipe de 46 dirigeants
- 9 éducateurs diplômés
- 4 arbitres officiels : Tilio LUCAS a été reçu comme arbitre de ligue, il pourra arbitrer le plus haut niveau de jeunes (régional). Jean GUIBERT nous quitte pour partir 2 ans vers Montpellier.
- Nos équipes :
 - o Une équipe vétérans
 - o Trois équipes seniors masculines
 - o Une équipe senior féminine
 - o Une équipe U19, U18F, U17, U15, U13F
 - o Trois équipes U13 et U11
 - o Des jeunes U9 et U7
- Nous avons accueilli plusieurs événements du district comme les demi-finales de Challenge de l'Anjou Féminin. Ce jour-là, nous avons fait une recette de bar de 2 500€ grâce à tous les spectateurs qui ont suivi leurs équipes.
- Jean-Jacques termine par faire un rappel pour l'année prochaine :
 - o Les éducateurs et dirigeants : il ne faut pas hésiter à venir vers Jean-Jacques pour toutes les questions au niveau du règlement.
 - o L'engagement pour la Coupe de France seniors est fait pour nos seniors masculins
 - o Le Conseil d'Administration souhaiterait avoir au moins 2 équipes par catégorie afin de pouvoir proposer plusieurs niveaux à nos licenciés car cette année, nos divisions sont assez basses.
 - o 80 personnes se sont réinscrites à la suite des permanences qui ont déjà été faites. Il faut que les éducateurs relancent une communication auprès de leurs catégories.

 - o Rappel aux membres du CA qu'ils doivent s'inscrire avant le 1^{er} juillet s'ils veulent faire partie du Conseil d'Administration.
 - o Au sein du district, ils ont beaucoup de dossiers sur l'attitude des spectateurs autour des terrains. Jean-Jacques précise que nous ne sommes pas concernés et qu'il faut qu'on continue à garder cette attitude.



6. ANNONCE D'ANTHONY POISSONNEAU

- Anthony annonce à l'assemblée qu'il arrête la présidence de l'ASPC à cause des nombreux problèmes qui existent dans le football de nos jours : valeurs oubliées, comportements inappropriés, ...
- Il explique aussi que c'est inhumain le « travail » de bénévoles aujourd'hui et que plus il y aura de bénévoles à venir aider, plus venir à l'ASPC sera un vrai plaisir et non plus une obligation.
- Il souhaite remettre l'envie, l'amour, le plaisir et l'éducation au sein de l'ASPC mais plus en temps que président.

7. ÉLECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- 3 membres du Conseil d'Administration sortant souhaitent se représenter : Maryline CRUARD, Lolita ROUAUD, Antoine BOUHIRON.
- 1 membre du conseil d'administration sortant ne souhaite pas se représenter : Jean-Yves BODINEAU
- 2 membres du conseil d'administration qui arrêtent : Sonia LEBOUCHER et Johann DESMARRES
- 4 nouvelles candidatures pour le CA : François FOUCHET, Antoine MILLOT, Corentin GRANDIN et Tony BLIN.
- Ces 7 membres sont élus à l'unanimité par un vote à main levées, aucun membre présent à l'AG n'ayant demandé un vote à bulletin secret.

8. INTERVENTIONS DES PERSONNALITÉS

- René RAVELEAU (Adjoint aux Sports à la Mairie des Ponts-de-Cé) : Il a tenu à remercier Anthony POISSONNEAU d'avoir donné son temps et son énergie au club de l'ASPC qui est le plus important en nombre de licenciés sur les Ponts-de-Cé. Il a apprécié travailler avec Anthony.
- Mr Raveleau a également parlé du club house qui est toujours en chantier. Il explique qu'ils sont en train de chercher un maître d'œuvre pour réaliser les esquisses, l'appel d'offre a été lancé et fin des vacances, ils auront choisi le maître d'œuvre qui s'occupera du chantier. Le budget de 800 000€ pour le chantier a été acté.
- Un participant de l'AG a posé des questions concernant les dates de livraison du club house et sur la durée du chantier. René RAVELEAU explique qu'il n'a pas de réponses sur la date de livraison du club house et aussi qu'à cause de la lourdeur administrative dans les mairies, les délais sont plus longs et ils ont également des délais à respecter.

9. QUESTIONS DIVERSES

- Jacques BATAIS demande quand sera fait le vote du Conseil d'Administration. Anthony explique que le bureau sera voté lors du Conseil Administration qui aura lieu à la suite l'Assemblée Générale.
- Anthony a également présenté le nouveau maillot des seniors A

10. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE